

Présentation : archive(s), mémoire, histoire du Muséum national

Arnaud Hurel, Claude Blanckaert

DANS **REVUE D'HISTOIRE DES SCIENCES** 2022/1 (TOME 75), PAGES 7 À 33
ÉDITIONS **ARMAND COLIN**

ISSN 0151-4105

ISBN 9782200934477

DOI 10.3917/rhs.751.0007

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-d-histoire-des-sciences-2022-1-page-7.htm>



CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Armand Colin.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

DOSSIER

Muséum, objet d'histoire

Présentation : Archive(s), mémoire, histoire du Muséum national

Arnaud HUREL *, Claude BLANCKAERT **

De manière rétrospective, le Muséum parisien apparaît comme une institution scientifique de tout point singulière, presque légendaire, vivant longtemps à son rythme propre et bénéficiant d'un statut administratif unique, voire exterritorial, dans un encadrement « aristocratico-démocratique¹ ». Enviés et dénigrés tout ensemble, ses professeurs – « “Seigneurs du Jardin des Plantes” comme on appelait parfois, dans certains milieux universitaires, les professeurs du Muséum national² » – ont très tôt répliqué en reparcourant leurs annales pour manifester leur étroite solidarité et rappeler les hauts faits de ce « Temple de la nature³ ». Lissant son récit, l'histoire des sciences n'est certes pas nouvelle au Muséum. Sur un plan symbolique, elle participe de l'institution jusqu'à l'identifier. C'est notamment un attribut et une sorte de cérémonial obligé que ces leçons d'ouverture d'un cours, où le titulaire récemment nommé retrace les temps forts de sa chaire depuis ses origines, son programme et ses progrès, pour s'inscrire à son tour dans la continuité d'augustes prédécesseurs. Littérature

* Arnaud Hurel, *Histoire naturelle de l'homme préhistorique* – UMR 7194 (CNRS, MNHN, UPVD), Département Homme et environnement, 1, rue René-Panhard, 75013 Paris.
Courriel : arnaud.hurel@mnhn.fr

** Claude Blanckaert, Centre Alexandre-Koyré Histoire des sciences et des techniques – UMR 8560 (EHESS-CNRS-MNHN), Campus Condorcet / bât. EHESS, 2, cours des Humanités, 93322 Aubervilliers Cedex, France.
Courriel : blanckaertmc@wanadoo.fr

1 - Isidore de Gosse, *Histoire naturelle drolatique et philosophique des professeurs du Jardin des plantes, des aide-naturalistes, préparateurs, etc.* (Paris : Gustave Sandré, 1847), 9.

2 - Marcellin Boule, Réponse de M. Marcellin Boule, *L'Anthropologie*, 47 (1937), 607.

3 - *Ibid.* Répandu sous la Révolution, ce syntagme est attesté dès les années 1770. On le retrouve ici sous la plume de Marcellin Boule, professeur honoraire de paléontologie, à l'occasion de son jubilé scientifique, qui évoque ainsi les professeurs qui « étaient considérés par leurs auditeurs comme les grands prêtres du temple magnifique de la Nature ».

mineure, assurément, dont nous connaissons bien aujourd'hui les limites, les partialités, la forme inutilement héroïque et, passé la Grande Guerre encore, le style patriotique. Elle appartient de fait à ce qu'on dénonce parfois comme un « folklore pieux »⁴.

Pour l'historien, cette chronique reste pourtant une ressource sollicitée. Nombre d'anecdotes apparemment insignifiantes, qui relèvent du témoignage privé ou qui sont transmises oralement, peuvent étayer après coup des perspectives prosopographiques de plus large envergure – on pourrait parler d'une ethnographie de la tribu savante. Elles deviennent alors une sorte de langage-objet dont se saisira l'écriture historique, au même titre que des correspondances, des nécrologies et autres éloges académiques, pour reconstituer des réseaux professionnels, des filiations de patronage ou des communautés d'idées moins visibles. Du reste, ces rhétoriques de la commémoration et des rituels scientifiques, où le passé se conjugue souvent au présent, sont devenues depuis deux générations un objet propre de l'historiographie. Ainsi sélectionnées, des sources apparemment insipides permettent d'audacieuses hypothèses sur le fonctionnement identitaire des collectifs de recherche, la construction culturelle de l'autorité savante, les croyances et les intérêts associés à la « canonisation » des travaux et des hommes. Les processus en jeu illustrent aussi, et peut-être prioritairement, un mode bien connu de projection du pouvoir transcendant de la science elle-même. En 1957, préfaçant l'un des ouvrages collectifs de la série « Les grands naturalistes français », créée au Muséum cinq ans plus tôt sous son impulsion, le professeur de cryptogamie et à cette date directeur de l'établissement, Roger Heim (1900-1979), surinvestit ce champ de représentations stéréotypées :

« Quelques hommes exceptionnels ont suffi à édifier la gloire du Jardin du Roy et du Muséum National d'Histoire Naturelle, qui garde le souvenir de leur image et le dépôt de leurs œuvres

4 - Voir, dans un registre chauviniste, l'histoire à charge (ou le pamphlet) dirigée contre Ludwig Stieda (1837-1918) et Karl Ernst von Baer (1792-1876), par Édouard-Louis Trouessard (1842-1927), professeur de zoologie, *Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire d'après les naturalistes allemands* (Paris : Mercure de France, 1909), 8 : « C'est à la veille du jour où les naturalistes du monde entier, dans un élan magnifique et un touchant accord, se préparaient à venir fêter, autour du monument élevé à la mémoire de Lamarck, le triomphe de la Philosophie zoologique qu'un esprit chagrin a jugé à propos de publier contre Geoffroy Saint-Hilaire, et du même coup contre la science française, un réquisitoire haineux et que rien ne justifie. »

dans sa puissante et double tradition. À ces personnages illustres, cet Établissement doit son rayonnement dans le monde et le pouvoir de son enseignement. La marche des sciences fut guidée par ces grands éclairés : la biologie, la physiologie, l'anatomie, voire la chimie ne seraient pas ce qu'elles sont aujourd'hui si de tels créateurs ne leur avaient imposé leur marque. Leurs leçons furent quelquefois l'avant-scène sur une discipline neuve ou sur le déroulement d'une théorie dont la science fit une épopée : la paléontologie, l'anatomie comparée, la cytologie végétale, la doctrine transformiste naquirent en cette Maison⁵. »

Au-delà de son code protocolaire, la préface de Roger Heim ouvre sans vraiment l'introduire un recueil d'études, de facture nettement universitaire, commémorant le tricentenaire du botaniste Joseph Pitton de Tournefort (1656-1708). Nulle incongruité dans cette cohabitation des genres, célébration du « génie français » d'un côté, archive réflexive d'une œuvre et d'une époque de l'autre. Son efficacité s'avère performative. Par tout un jeu de valorisations ou de discrète censure, les « grands naturalistes français » ont été ainsi distingués, dans leur rôle fondateur, pour marquer leur place et donc défendre indirectement le prestige du Muséum, sinon sa gestion, lors des multiples crises qui ponctuent son histoire.

De plus, cette connivence entretenue d'hier à aujourd'hui a engendré une véritable tradition érudite. Des annales officielles sont nées au Muséum dès le XIX^e siècle. On a republié à l'occasion des correspondances, des écrits inédits, des inventaires de bibliothèques et de collections et surtout nombre d'ouvrages à caractère biographique (où se détachent, pour d'évidentes raisons de notoriété, Buffon, Lamarck, Cuvier) ou thématique (le fixisme face à l'évolutionnisme, la querelle des analogues), disciplinaires ou épistémologiques, etc. Depuis Pierre Flourens (1794-1867), Isidore Geoffroy Saint-Hilaire (1805-1861) ou Edmond Perrier (1844-1921), chacun dans son registre mais d'un commun *ethos*, les professeurs ont pris l'initiative de soutenir l'excellence de cette « métropole des sciences naturelles⁶ » en ravivant le souvenir de ses principales contributions à l'établissement de vérités universelles. L'histoire est donc inscrite dans la geste mémorielle propre à l'institution. Dans les années 1920

5 - Roger Heim, Préface, in Georges Becker, Henri Bianchi, Charles Carrière, *Tournefort* (Paris : Muséum national d'histoire naturelle, 1957), 9.

6 - Cette locution est tirée du livre d'Edmond Perrier, *La Philosophie zoologique avant Darwin* (Paris : Félix Alcan, 1884), 93. Les guillemets de l'auteur semblent indiquer quelque emprunt connu des contemporains.

par exemple, le zoologiste Louis Roule (1861-1942) a dressé sous forme de six « portraits commentés » (en fait des monographies) une « Histoire de la nature vivante d'après l'œuvre des grands naturalistes français ». Sur certaines figures peu étudiées, Louis Daubenton (1716-1800) ou Étienne de Lacépède (1756-1825) notamment, elle reste référentielle – quand même elle n'obéirait pas aux standards professionnels actuels. Parmi les travaux de ces historiens de « seconde vocation », se différencie une série de grande valeur documentaire inaugurée dès la fin du XIX^e siècle par le professeur d'anthropologie Ernest-Théodore Hamy (1842-1908) et poursuivie sans rupture jusqu'aux (plus ou moins) récentes productions de Franck Bourdier (1910-1985)⁷, Yves Laissus, Pascal Tassy ou Philippe Taquet. Tourné vers la philologie et l'herméneutique, le point de vue privilégié est à la fois contextuel et problématisé. Il se détourne alors de la narration militante, défensive ou autopromotionnelle, qu'une vulgarisation complice peut alimenter en parallèle. Il s'agit plutôt d'envisager comment le Muséum incarne un certain style de science, soit dans son fonctionnement et ses évolutions, soit dans l'agencement de l'espace muséal, soit dans ses tendances intellectuelles durables. Elles sont spécifiques au même titre que ses enseignements. Semblable continuité de but et de moyens consacre délibérément l'alliance des compétences universitaires et archivistiques. En 1962, les *Mémoires* du Muséum publient l'édition critique des *Époques de la nature* de Buffon établie sur le manuscrit par Jacques Roger (1920-1990), alors assistant de littérature française à la faculté de Poitiers. Six ans plus tard, le laboratoire d'ethnobotanique du Jardin des plantes accueille les séances d'une association novatrice, le « Cercle d'étude historique des sciences de la vie » (renommé en 1973 « Association pour l'histoire des sciences de la nature ») dont la revue *Histoire et biologie* puis *Histoire et nature*, riche d'une trentaine de fascicules, contribuera grandement à asseoir la place prise par le Muséum dans la dynamique d'intérêt pour l'histoire des sciences du vivant et de la Terre à partir des années 1970. Elle s'est dès lors concrétisée par d'autres réalisations, publications, expositions, enseignements et confé-

7 - Si Franck Bourdier ne fut pas professeur du Muséum, en revanche il occupa jusqu'en 1961, avant de devenir directeur de laboratoire à l'EPHE, les fonctions de chef de service adjoint du service national de muséologie des sciences naturelles, créé par décret du ministre de l'Éducation nationale (décret n° 48-734 du 27 avril 1948) et placé sous l'autorité du directeur du Muséum. Outre « la présentation et l'entretien des collections nationales », ce service avait pour missions principales la formation des personnels et la coordination des musées d'histoire naturelle, mais aussi la centralisation de la documentation relative aux collections.

rences, avec la même exigence de comprendre le passé « dans ses propres termes », selon le vœu exprimé par Joseph Schiller, éditeur scientifique du premier colloque international consacré à Lamarck tenu au Muséum en juillet 1971 sous l'égide du Cercle d'étude historique des sciences de la vie⁸.

Ce n'est pas nier pour autant le partage des compétences nécessaires à l'intelligence des actes et rétroactes qui scandent la longue existence de l'établissement et permettent d'expliquer les vicissitudes de son image publique. Si donc l'institution salue son panthéon, perspective qui semble marquer le pas après les sessions parisiennes du grand colloque international *Buffon 88*⁹, il revient aux historiens de formation de privilégier les faits de structure et d'en construire une périodisation ou des séquences conformes à cette échelle des temps¹⁰. Les sciences sociales offrent en effet d'autres modalités d'analyse de la « gouvernance » de la science dans son environnement sociopolitique, du règlement des controverses et de l'administration de ce qui fait preuve ou non dans les convictions scientifiques. Pour percer l'originalité du Muséum, ses lignes de force ou de blocage, les pratiques avérées priment sur les doctrines consensuelles d'une communauté de beaux esprits. Réciproquement, l'appareil théorique et même les philosophies de la nature – souvent contradictoires – déployés par les enseignants trouvent leur traduction dans la configuration physique des galeries d'exposition¹¹. Comme l'architecture et la

8 - Joseph Schiller (éd.), *Colloque international Lamarck : Tenu au Muséum national d'histoire naturelle, Paris, les 1-2 et 3 juillet 1971, sous la présidence de MM. les professeurs P.-P. Grassé, J. Orcel, J.-P. Lehman* (Paris : Librairie scientifique et technique A. Blanchard, 1971), 1.

9 - Coordonné en trois moments à Paris, Montbard et Dijon (14-22 juin 1988), ce colloque paraîtra sous le même titre chez l'éditeur Vrin en 1992 (actes réunis par Jean-Claude Beaune, Serge Benoit, Jean Gayon et Jacques Roger, sous la direction de Jean Gayon).

10 - Yves Laissus, *Le Jardin du roi*, in René Taton (dir.), *Enseignement et diffusion des sciences en France au XVIII^e siècle* (Paris : Hermann, 1986), 287-341 ; Édouard-Raoul Brygoo, *Du Jardin et du Cabinet du roi au Muséum d'histoire naturelle, en 1793 : La continuité par les hommes, Histoire et nature*, 28-29 (1987-1988), 47-63 ; Camille Limoges, *The development of the Muséum d'histoire naturelle of Paris, c. 1800-1914*, in Robert Fox et George Weisz (éd.), *The Organization of science and technology in France 1808-1914* (Cambridge-Paris : Cambridge University Press – Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1980), 211-240 ; Claude Schnitter, *Le développement du Muséum national d'histoire naturelle de Paris au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle : « Se transformer ou périr »*, *Revue d'histoire des sciences*, 49/1 (1996), 53-97.

11 - Paula Young Lee, *The social architect and the myopic mason : The spatial politics of the Muséum d'histoire naturelle in nineteenth-century Paris*, *Science in context*, 20/4 (2007), 601-625.

présentation des collections, l'aménagement du Jardin lui-même, avec ses espaces de culture, ses conservatoires et les expériences d'acclimatation menées d'abord dans l'enceinte de la ménagerie puis hors les murs, témoigne doublement et des visées utilitaires de leurs responsables et des conceptions changeantes du rapport de l'homme au monde ou à l'animalité¹². À cet horizon d'attente satisfait en définitive tant le spectacle de la nature offert aux visiteurs que la culture visuelle, tôt codifiée, qui lui est liée¹³. Le Muséum se découvre alors dans sa fondamentale organisation comme un ensemble articulé, évolutif, où chaque fonction, chaque dispositif, chaque laboratoire, renvoie à un concept global, indistinctement savant, esthétique et politique. L'étudier suppose des collectifs de chercheurs. Toutefois, loin de s'opposer à une historiographie passée, réputée à tort limitative, l'élargissement des perspectives d'investigation nous offre moins l'image d'une rupture que d'un approfondissement décisif.

Les commémorations du bicentenaire du Muséum national d'histoire naturelle, en particulier le colloque international « Le Muséum au premier siècle de son histoire » organisé par le Centre Alexandre-Koyré du 11 au 14 juin 1993, ont en effet permis de dépasser la manifestation mémorielle et à point de vue internaliste pour démontrer la validité d'une histoire historienne d'une institution scientifique. L'objectif était alors de « réévaluer les périodisations classiques de l'histoire de l'institution », de « mettre l'accent sur les gestes, les opérations, les "faire" qui caractérisent l'activité scientifique », d'interroger « l'écriture même de la science et les formes "littéraires" de la connaissance », tout en mettant au jour les « relations entre la production du savoir et la société dans laquelle elle est inscrite »¹⁴. Ce programme annonçait ainsi reprendre à son compte les nouvelles perspectives de l'historiographie française

12 - Pour une propédeutique à cette riche rubrique, consulter Yvonne Letouzey, *Le Jardin des plantes à la croisée des chemins : Avec André Thouin, 1747-1824* (Paris : Éditions du Muséum national d'histoire naturelle, 1989) ; Michael A. Osborne, *Nature, the exotic, and the science of French colonialism* (Bloomington et Indianapolis : Indiana University Press, 1994) ; Pierre Serna, *Comme des bêtes : Histoire politique de l'animal en Révolution (1750-1840)* (Paris : Fayard, 2017).

13 - Emma Spary, *Utopia's garden : French natural history from Old Regime to Revolution* (Chicago-Londres : The University of Chicago Press, 2000) ; Valérie Chansigaud, *Histoire de l'illustration naturaliste* (Paris : Delachaux et Niestlé, 2009), coll. « Les références du naturaliste ».

14 - Roger Chartier, Introduction générale, in Claude Blanckaert, Claudine Cohen, Pietro Corsi et Jean-Louis Fischer (dir.), *Le Muséum au premier siècle de son histoire* (Paris : Éditions du Muséum national d'histoire naturelle, 1997), 9-13.

des sciences à l'œuvre depuis le début des années quatre-vingt. Par la suite, la recherche sur ou par l'intermédiaire de l'institution Muséum s'est révélée non moins féconde. Dans un cadre national et international, elle se lie aux développements de tout le champ de l'histoire des sciences, des sciences naturelles aux sciences de l'homme, dont l'anthropologie et la préhistoire, et met en valeur les ressources archivistiques et patrimoniales du Muséum.

Le séminaire « Le Muséum national d'histoire naturelle, objet d'histoire. Recherches, hommes, institutions, patrimoine, enseignement » entend s'inscrire, depuis 2011, dans cette perspective et contribuer au partage de la vitalité de ces travaux autour d'un établissement, de ses métiers, de ses acteurs, de ses collections, de ses réseaux et de ses modèles intellectuels. Spécifiquement consacré à la longue histoire du Muséum, depuis le Jardin du roi jusqu'au musée de l'Homme rénové, il intègre toutes les dimensions de la recherche historique en lien avec le passé de l'institution et tient la part égale entre études de contexte, des idées et des controverses, des chaires et de leurs transformations, des savoirs théoriques et techniques, des matériaux et ressources de la recherche. Depuis une décennie, ce séminaire d'enseignement et de recherche, lieu d'expression d'un dynamisme scientifique et d'un pari historiographique, entend également offrir un cadre d'incitation et de soutien aux travaux de doctorants autour de l'histoire du Muséum.

Le présent dossier, qu'accueille avec bienveillance la rédaction de la *Revue d'histoire des sciences*, souhaite mettre en valeur la diversité des angles aujourd'hui adoptés par les historiens qui décident de faire d'une institution scientifique, en l'occurrence le Muséum national d'histoire naturelle dans toutes ses composantes, un objet d'histoire. Les contributions à ce dossier, quoique représentatives, ne sont que quelques expressions des presque quatre-vingt-dix séances de notre séminaire tenues à ce jour¹⁵. Elles illustrent à leur façon, selon leurs objets et méthodes, ce tout qui navigue entre étude des concepts, épistémologie, réalités sociales et matérialité de la science. En l'espèce, si le Muséum n'est qu'un des lieux des débats taxinomiques qui se jouent aux XVIII^e-XIX^e siècles, Mathilde Lequin dans son article « Comment nommer la lignée humaine ? De l'ordre des Bimanes à la sous-tribu des hominiens » montre, entre autres, que

15 - Les programmes annuels, consultables en ligne (<https://objethistoire.hypotheses.org>), rendent compte de cette diversité d'objets et d'approches.

cette institution fut toutefois une actrice importante de ces discussions, tant en termes de concepts classificatoires que de recours aux collections. À cet égard, l'entrée dans les galeries d'anthropologie du Jardin des plantes, en 1868, des squelettes des individus mis au jour dans le gisement paléolithique de Cro-Magnon permet à Claude Blanckaert (« "Un autre monde ethnique" : L'homme de Cro-Magnon, l'idée de progrès et les dialectiques de la modernité en préhistoire ») de discuter les « usages » théoriques de ces restes fossiles, qui conduisirent à repenser la question de l'origine de l'Homme, tout comme celle de sa postérité biologique et culturelle. De leur côté, Lisa Lafontaine (« L'introduction de la photographie dans les laboratoires du Muséum au XIX^e siècle : Un nouvel outil dans les pratiques scientifiques ») et Laurence Lippi (« Un parmi les *invisibles* du Jardin du roi : Jean-Nicolas Collignon (1762 – v. 1788), premier jardinier voyageur du roi ») proposent des voies heuristiques différentes. L'une, partant d'une histoire tangible des pratiques (la photographie) éclaire d'un jour différent le rôle de l'image dans la science. L'autre, étudiant la place effective et concrète des jardiniers dans l'activité et la production scientifiques, met en valeur un angle mort de l'historiographie des institutions scientifiques et interroge des dimensions sociales de la construction des savoirs.

Cet article de présentation de ce dossier offre l'occasion de l'accompagner de quelques réflexions plus spécifiques sur les rapports entre institution et histoire, entre questions vives au plan historiographique et réalité concrète de la complexité des sources primaires à disposition de l'historien, les archives posant très directement, par leur traitement, le soin apporté à leur conservation et les modes de valorisation qui leur sont appliqués, le problème de la relation qu'entretient une institution avec son passé¹⁶.

Écueils et fécondité d'une histoire institutionnelle

Célébrer et commémorer font partie des topiques des institutions scientifiques¹⁷. Longtemps, qu'il s'agisse de retracer de façon linéaire leurs étapes de développement ou de faire appel au souvenir

16 - Nous aurions également pu choisir comme critère la place accordée par l'établissement à l'histoire tant en termes de pratiques de diffusion que de choix institutionnels, au plan de son projet scientifique et culturel, de ses personnels ou de sa structuration.

17 - Pour une analyse des commémorations scientifiques, voir Régine Plas et Nathalie Richard, Les commémorations entre anthropologie des savoirs et histoire au second degré, *Revue d'histoire des sciences humaines*, 36 (2020), 9-41.

des grands noms qui marquèrent l'histoire et la science de leur temps, le parti pris fut en la matière essentiellement internaliste. Il est parfois possible de considérer l'opération comme un manifeste d'autocélébration, comme un instrument de communication, voire une démonstration de force. Pour ne prendre qu'un exemple à cet égard, le centenaire de l'École polytechnique fut l'occasion d'édition en 1895 une importante monographie en trois volumes exaltant l'histoire de l'École et la communauté passée et actuelle des hommes au service de l'institution¹⁸. Le tome premier s'ouvre ainsi sur la liste des membres du comité du centenaire suivie de vingt-six pages des noms des souscripteurs qui ont permis le financement de la publication. Le cœur de l'ouvrage est composé des notices biographiques des « polytechniciens ayant marqué dans les sciences » (géomètres, mécaniciens, astronomes, physiciens, chimistes, géologues), mais aussi de ceux qui se sont fait un nom dans d'autres domaines (historiens et philologues, économistes). Plus qu'interroger l'histoire, l'objectif est alors de montrer la puissance d'un corps, d'une institution, au sein de la société, au service de l'État.

La publication en 1971 par Roger Hahn (1932-2011) de *The Anatomy of a scientific institution : The Paris Academy of sciences, 1666-1803*¹⁹ représente un tournant pour l'historiographie des sciences française. Cette publication marque l'ouverture possible de l'histoire des institutions scientifiques à des considérations nouvelles. Il ne s'agit pas prioritairement pour l'auteur de vanter les mérites de l'Académie des sciences ou d'en exposer de façon peu discutée les travaux²⁰ mais de la considérer comme un organisme social, de l'étudier dans ses dynamiques internes, dans ses interactions avec la société, avec le mouvement général des sciences et le gouvernement du pays. Par souci de contextualisation, Hahn intègre à sa réflexion des institutions périphériques (sociétés savantes de

18 - *École polytechnique, livre du centenaire, 1794-1894*, t. 1 : *L'École et la science* (Paris : Gauthier-Villars et fils, 1895).

19 - Roger Hahn, *The Anatomy of a scientific institution : The Paris Academy of sciences, 1666-1803* (Berkeley – Los Angeles – Londres : University of California Press, 1971).

20 - Voir, par exemple : Lucien Plantefol, *L'Académie des sciences durant les trois premiers siècles de son existence*, in *Institut de France. Académie des sciences. Troisième centenaire, 1666-1966* (Paris : Gauthier-Villars, 1967), 53-139 ; Pierre Gauja, *Les origines de l'Académie des sciences de Paris*, *ibid.* ; Ernest Maindron, *L'Académie des sciences : Histoire de l'Académie, fondation de l'Institut national, Bonaparte membre de l'Institut national* (Paris : Félix Alcan, 1888) ; Joseph Bertrand, *L'Académie des sciences et les académiciens de 1666 à 1793* (Paris : J. Hetzel, 1869) ; Alfred Maury, *L'Ancienne Académie des sciences* (Paris : Didier et C^{ie}, 1864).

province et autres établissements) tout comme les formes de diffusion du savoir scientifique. Lorsqu'il aborde la période révolutionnaire²¹, l'Académie, conçue selon un modèle propre à l'Ancien Régime, devient une clef pour appréhender de façon large ce temps de reconfiguration institutionnelle de la science en France.

Le livre de Hahn, rapidement devenu un classique, ne sera pourtant publié en langue française que deux décennies plus tard²², au moment des célébrations des bicentennaires et surtout dans un contexte historiographique différent. Sa réception sera plus mitigée que dans les années 1970, certains historiens soulignant alors tout autant la valeur que le caractère daté de certains aspects du livre²³. Effectivement, d'autres travaux, comme ceux de Robert Fox²⁴ autour des institutions, des rapports entre science et société, avaient contribué à poser des jalons importants dans l'optique d'un renouvellement de la recherche. Les célébrations des bicentennaires des écoles et institutions créées par la Convention nationale ont fait office de test *in vivo* à cet égard. Elles se sont matérialisées sous diverses espèces (expositions, colloques, livres) et ont été marquées par une volonté d'ouverture aux historiens. Toutefois, le fait qu'elles soient pilotées par les institutions elles-mêmes pouvait représenter un écueil. Bruno Belhoste soulignait ainsi, concernant le bicentenaire de l'École polytechnique, « la situation délicate dans laquelle une commémoration officielle place l'historien ». Même si l'hôte laissa une totale liberté scientifique et critique aux historiens :

« L'expérience montre qu'il est très difficile, voire impossible, de conserver entière son autonomie intellectuelle, lorsque l'on s'insère dans un dispositif fortement orienté, comme celui mis en place pour une célébration. Des mécanismes réactionnels variés, processus d'identification, désir plus ou moins inconscient de satisfaire le commanditaire, volonté d'éviter les conflits, nous ont conduit

21 - L'Académie des sciences, dissoute par la Convention nationale en 1793, a été reconstituée en 1795. La thèse de doctorat de Hahn, soutenue en 1962, portait justement sur ce moment critique de l'histoire de l'Académie (« The Fall of the Paris Academy of sciences during the French Revolution », Cornell University).

22 - Roger Hahn, *L'Anatomie d'une institution scientifique : L'Académie des sciences de Paris (1666-1803)* (Bruxelles-Paris : Éditions des archives contemporaines, 1993).

23 - Voir par exemple : Bruno Belhoste, [compte rendu de] Roger Hahn, *L'Anatomie d'une institution scientifique : L'Académie des sciences de Paris, 1666-1803*, Paris-Yverdon, Éditions des archives contemporaines, 1994 (sic), *Histoire de l'éducation*, 62 (1994), 142-144.

24 - Fox, Weisz, *op. cit.* in n. 10.

à prendre en compte, au moins dans une certaine mesure, les intérêts de l'institution. Au fond, et quoi qu'en aient voulu les organisateurs, il a fallu négocier. Le résultat, somme toute honorable, est une histoire critique mais qui n'échappe pas entièrement aux biais des discours de célébration²⁵. »

Au-delà, le moment de la célébration des bicentennaires des institutions – anniversaires réels ou construits comme dans le cas de l'École normale supérieure²⁶ – obligea l'histoire des sciences à s'ouvrir à d'autres questions relevant d'une histoire plus générale, celle de la Révolution française. Ces manifestations eurent un effet historiographique patent – et dans un cas archivistique²⁷ – en mettant en lumière que la création de ces établissements ne fut pas qu'un acte administratif ou juste une reconfiguration d'une structure d'Ancien régime, le tout relevant du seul domaine de la science. Cette fondation fut tout autant un acte social et politique que scientifique parce qu'elle intervenait en un temps marqué par une double rupture sociale et politique. Dès lors, les commémorations ne pouvaient s'envisager sans rappeler ce que fut la science en Révolution et en quoi institutions et savants purent en être des acteurs, des spectateurs, voire des victimes.

Le Muséum construit son histoire : Ses usages de la Révolution

Dans les premières décennies du XIX^e siècle, les guides de visite du Jardin des plantes se multiplient. Au sein du genre, celui de l'aide-naturaliste Joseph-Philippe Deleuze (1753-1835)²⁸ se distingue par

- 25 - Bruno Belhoste, Le bicentenaire de l'École polytechnique, *Histoire de l'éducation*, 62 (1994), 128-129.
- 26 - Sur le choix réitéré (centenaire, bicentenaire) de célébrer une fondation en 1794, sous la Convention, plutôt qu'en 1810, dans le cadre de l'Université impériale, voir Bruno Belhoste, Le bicentenaire de l'École normale supérieure : Entre histoire et mémoire, *Histoire de l'éducation*, 69 (1996), 81-86.
- 27 - La publication du *Livre du bicentenaire de l'École normale supérieure* – Jean-François Sirinelli (dir.), *École normale supérieure : Le livre du bicentenaire* (Paris : Presses universitaires de France, 1994) –, fut accompagnée de la réédition du *Livre du centenaire – Le Centenaire de l'École normale 1795-1895* (Paris : Librairie Hachette, 1895) – mais aussi de la publication d'un inventaire des sources archivistiques, en l'occurrence les archives propres de l'École normale supérieure et celles des tutelles – Pascale Hummel, Anne Lejeune et David Peyceré, *Pour une histoire de l'École normale supérieure : Sources d'archives 1794-1993* (Paris : Archives nationales – Éditions Rue d'Ulm, 1995).
- 28 - Joseph-Philippe Deleuze, *Histoire et description du Muséum royal d'histoire naturelle* (Paris : Chez A. Royer, Au Jardin du roi, 1823).

son côté officiel et promotionnel d'autant mieux assumé qu'il est le fruit d'une commande des professeurs. À la fin du siècle, la situation du Muséum le conduit à user de son histoire comme d'un moyen pour s'inscrire un peu plus dans le récit national et à se rappeler tout simplement au bon souvenir des autorités de tutelle. En décidant de célébrer le centenaire de sa création (10 juin 1793) dans la foulée des manifestations nationales du centenaire de 1789, les professeurs-administrateurs du Muséum font un choix identitaire à visée non moins stratégique que politique.

« La Révolution française est un bloc. Un bloc dont on ne peut rien distraire », affirme, le 29 janvier 1891 à la Chambre, Georges Clemenceau (1841-1929). La formule ne surprend pas dans la bouche du député républicain radical, par ailleurs amateur et visiteur régulier des galeries et laboratoires du Muséum. Mais pour l'institution l'enjeu historique est plus large. Né sous la Convention nationale, il n'intègre expressément à son histoire officielle celle du Jardin du roi que lors du centenaire de 1893. Il lui aura fallu presque un siècle pour qu'il envisage son passé dans toute sa continuité historique. L'institution première n'avait pas été totalement mise de côté, mais essentiellement célébrée à travers les mânes des grands anciens. La statuaire, en particulier celle des frontons de la galerie de zoologie inaugurée en 1889 pour le centenaire de la Révolution, en rendait compte. Il en était de même des références récurrentes aux travaux de quelques-uns à travers l'usage surabondant du vocable de « précurseur ». Pour rappeler la grandeur de l'établissement, Georges-Louis Leclerc comte de Buffon (1707-1788) est assurément l'un de ceux qui sont les plus convoqués au long du XIX^e siècle et jusqu'au début du suivant, lorsque vint en 1909 le moment d'honorer Jean-Baptiste de Monet de Lamarck (1744-1829) pour l'anniversaire de la publication de sa *Philosophie zoologique*²⁹, au moment même où la Grande-Bretagne célébrait de son côté le centenaire de la naissance de Charles Darwin (1809-1882). À cette occasion, les professeurs du Muséum décidèrent d'honorer conjointement un « Buffon, qui le premier osa par-

29 - Jean-Baptiste de Monet de Lamarck, *Philosophie zoologique ou Exposition des considérations relatives à l'histoire naturelle des animaux ; à la diversité de leur organisation et des facultés qu'ils en obtiennent ; aux causes physiques qui maintiennent en eux la vie et donnent lieu aux mouvements qu'ils exécutent ; enfin, à celles qui produisent, les unes le sentiment, et les autres l'intelligence de ceux qui en sont doués* (Paris : Dentu, Chez l'auteur, 1809).

ler de l'évolution de la Terre » et un Lamarck « qui introduisit en biologie la même idée d'évolution »³⁰. L'hommage se matérialisa, entre autres³¹, par l'installation dans le Jardin des plantes de leurs statues monumentales. Celle de Lamarck, matérialisant une espèce de fiction rétrospective³², faisait alors office de quasi-monument expiatoire participant à la construction d'un mythe tenace, depuis déconstruit par Pietro Corsi, celui d'un Lamarck « unique et [...] vrai fondateur de la théorie de l'évolution³³ » maltraité par ses contemporains et l'histoire.

Enfant de la Révolution, le Muséum a d'abord établi son *ethos* sur ce moment de rupture nationale, l'acmé des expressions de cette « imprégnation politique »³⁴ – « Elle se lit dans leur organisation, dans leurs espaces, dans les missions qu'elles se donnent ou qui leur sont confiées », note Rafael Mandressi – étant les célébrations du centenaire en 1893. Elles marquèrent son ancrage dans la République renouvelée, au bon souvenir de laquelle son enfant dit de l'an second du nouveau régime ressentait la nécessité de se rappeler. Mais, en définitive, elles furent tout autant une ouverture à un glorieux passé scientifique débuté sous l'Ancien Régime. Le livre commémoratif publié par les professeurs pour l'occasion est à cet égard significatif.

Ce volume anniversaire de 1893 s'ouvre sur la généalogie des chaires et la liste des professeurs (1793-1893), signalant ainsi que ceux-ci sont l'âme et la personnification de l'institution³⁵. Les articles qui le composent se placent dans un entre-deux, entre monographies liées aux collections et textes à vocation plus programmatique, dont un « Lamarck et le transformisme

30 - Edmond Perrier, Actes administratifs, *Bulletin du Muséum national d'histoire naturelle*, 15 (1909), 289.

31 - Les célébrations Lamarck furent aussi l'occasion d'une promotion spéciale dans l'ordre de la Légion d'honneur (« promotion Lamarck ») au bénéfice de naturalistes et au premier chef des professeurs du Muséum.

32 - Inauguration du monument élevé à Jean de Lamarck au Muséum le dimanche 13 juin 1909, *Bulletin du Muséum national d'histoire naturelle*, 15 (1909), 293-323.

33 - Pietro Corsi, Célébrer Lamarck, in Goulven Laurent (dir.), *Jean-Baptiste Lamarck 1744-1829* (Paris : Éditions du CTHS, 1997), 51-61, ici 51.

34 - Rafael Mandressi, Espaces, institutions, artefacts : Figures des savoirs entre architectures et pratiques, in Christian Jacob (dir.), *Lieux de savoir*, t. 1 : *Espaces et communautés* (Paris : Albin Michel, 2007), 705-715. (Voir : <https://www.savoirs.app/en/articles/espaces-institutions-artefacts>)

35 - *Centenaire de la fondation du Muséum d'histoire naturelle, 10 juin 1793 – 10 juin 1893 : Volume commémoratif publié par les professeurs du Muséum* (Paris : Imprimerie nationale, 1893).

actuel » d'Edmond Perrier qui vient institutionnellement inscrire le Muséum dans les débats autour du néolamarckisme³⁶ et dont les célébrations de 1909 marquèrent le point d'orgue³⁷. Le premier article est celui d'Ernest-Théodore Hamy. Sa contribution à valeur mémorielle reflète la démarche nouvelle d'ancrage de l'institution dans un passé plus lointain, accroissant d'autant sa légitimité présente par son inscription dans une généalogie scientifique et dans une histoire nationale : le Muséum serait le fruit tout autant d'une nécessité scientifique que d'un déterminisme politique³⁸.

En 1935, les célébrations par le Muséum du tricentenaire de l'édit royal instituant définitivement le Jardin royal des plantes médicinales (15 mai 1635) se situent dans un contexte différent pour l'établissement. L'année 1934 a été particulièrement faste. L'exposition d'art animalier contemporain qui s'est tenue du 14 janvier au 23 avril dans la toute nouvelle galerie de botanique, dont les travaux d'aménagement étaient à peine achevés, a connu un très grand succès. Le public est venu en masse admirer les œuvres des artistes, dont celles de François Pompon (1855-1933) et la reconstitution de son atelier. Le 2 juin, le parc zoologique du bois de Vincennes a été inauguré en présence des plus hautes autorités (président de la République, ministre de l'Éducation nationale, ministre des Colonies, président du conseil municipal de Paris, préfets)³⁹. La séance solennelle du 25 juin 1935 se tient donc dans une ambiance sereine et une nouvelle fois en présence des mêmes représentants de l'État. L'exposition et le volume du tricentenaire contribuent, au moment même où la France se radicalise au plan politique et social, à afficher

36 - Edmond Perrier, Lamarck et le transformisme actuel, in *op. cit.* in n. 35, 469-527.

37 - Corsi, *op. cit.* in n. 33.

38 - Ernest-Théodore Hamy, Les derniers jours du Jardin du roi et la fondation du Muséum d'histoire naturelle, in *op. cit.* in n. 35, 1-162.

39 - À la fermeture de l'Exposition coloniale à l'automne 1931, le Muséum avait proposé à la ville de Paris de construire un parc zoologique en échangeant avec elle des terrains du bois de Vincennes (20 hectares avenue de la Belle-Gabrielle prévus en 1860 pour accueillir une annexe de la ménagerie du Jardin des plantes). La ville se portait également caution d'un emprunt contracté par le Muséum, tout en lui accordant une subvention de 500 000 francs. Le Muséum achetait des animaux, certains provenant de l'Exposition coloniale, d'autres à la société Hagenbeck qui commercialisait des animaux sauvages, mais, ne pouvant pas financer la gestion du petit parc zoologique provisoire, c'est la Société des amis du Muséum qui se substituait à lui. Paul Lemoine, Discours de M. Paul Lemoine, *Bulletin de la Société des amis du Muséum national d'histoire naturelle et du Jardin des plantes*, nouvelle série, 10 (1934), 24-25.

l'image d'un Muséum incarnant une histoire apaisée, du Jardin du roi à la III^e République, avec pour seul mot d'ordre la science et ses serviteurs.

Les célébrations du bicentenaire en 1989 offriront au Muséum une nouvelle occasion de mobiliser l'histoire de l'établissement au service de préoccupations immédiates, en l'occurrence la rénovation de sa galerie de zoologie fermée au public depuis plus de vingt ans, pour des raisons de sécurité, en rappelant son origine même s'il n'est pas enfant de 1789. Cette fois encore, les professeurs usent de l'entregent de certains d'entre eux et de leur proximité avec le pouvoir politique, qui cherche alors tout autant à profiter des mânes des révolutionnaires, pour insérer l'institution dans les grandes opérations patrimoniales menées par le gouvernement. Le 19 avril 1989, Lionel Jospin, ministre de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports et Émile Biasini (1922-2011), secrétaire d'État chargé des grands travaux, présentaient au Conseil des ministres une communication sur la modernisation du Muséum national d'histoire naturelle qui lançait le chantier de la future grande galerie de l'Évolution. Celui-ci sera le dernier combat collectif d'envergure porté par les professeurs du Muséum. Les rénovations successives du Parc zoologique (2008-2014) puis du musée de l'Homme (2012-2015)⁴⁰ interviendront après la réforme statutaire de 2001⁴¹ ayant écarté de fait les professeurs de la direction de l'établissement.

40 - La rénovation du Parc zoologique ne fera référence à l'histoire du lieu que pour mieux s'en démarquer, son programme reposant maintenant sur le bien-être animal plus que sur une exposition spectaculaire d'animaux exotiques. De même, celle du musée de l'Homme, intervenant quelques années après le transfert de ses collections d'ethnologie au bénéfice du musée du Quai-Branly, imposait une reconfiguration des lieux mais également du projet muséographique. Elle fut toutefois l'occasion d'une réflexion historique sur ce site conduite par Claude Blanckaert sur l'initiative de la direction du Muséum (Claude Blanckaert (dir.), *Le Musée de l'Homme : Histoire d'un musée laboratoire* (Paris : Muséum national d'histoire naturelle – Artlys, 2015) accompagnant l'édition en langue française par le Muséum du livre d'Alice L. Conklin, *Exposer l'humanité : Race, ethnologie et empire en France (1850-1950)* (Paris : Publications scientifiques du Muséum, 2015), coll. « Archives »). Signalons à cet égard le rôle essentiel joué depuis 1997 par la collection « Archives », sous la direction de Wolf Feuerhahn et Denis Lamy, du service des publications scientifiques du Muséum, comme vitrine du dynamisme des travaux historiques consacrés au Muséum et à d'autres lieux naturalistes.

41 - Décret n° 2001-916 du 3 octobre 2001 relatif au Muséum national d'histoire naturelle.

Profiter d'une historiographie des sciences renouvelée

L'émancipation de la république des sciences de l'orbite de la république des lettres, lancée à la fin du xvii^e siècle, s'achève au début du xix^e siècle une fois « les spécificités conquises, les vocabulaires constitués et distincts, les organes séparés⁴² ». Le Muséum vient s'insérer dans ce paysage nouveau et, par certains aspects, pourrait même constituer à lui seul une autre république, dans la mesure où il s'incarne à travers un ensemble de caractéristiques propres et qui se conjuguent entre elles. Tout au long du xix^e siècle et jusqu'à l'entrée dans le giron du Muséum du musée d'Ethnographie du Trocadéro (1928), puis l'ouverture du parc zoologique de Vincennes (1934), cette république du Jardin des plantes compose un espace circonscrit et identifié dans la ville (le Jardin avec ses plantations et allées, ses galeries, ses logements, sa police des lieux). En son sein perdure, depuis le Jardin du roi, une société (professeurs, personnels, familles et domestiques logés sur place) avec ses rivalités scientifiques et territoriales, ses alliances matrimoniales et amicales, ses antipathies et rancœurs de voisinage, ses divisions et solidarités politiques, mais aussi avec ses hiérarchies visibles et invisibles. Espace et société se déclarent au service d'un projet intellectuel (l'étude des sciences naturelles, la constitution de collections, la diffusion des connaissances) et institutionnel reposant sur des professeurs également administrateurs de l'institution.

Tout au long du siècle ces attributs ne feront que s'accroître du fait de la dilatation des espaces et des champs de recherche, deux facteurs interdépendants. L'espace, en l'occurrence, l'emprise du Jardin sur la cité, les rivalités de territoire entre les chaires qui en structurent le paysage, devient un marqueur temporel et un révélateur de configurations disciplinaires. Dans le même temps, dans le second xix^e siècle l'émergence de la concurrence avec la Sorbonne dispute au Muséum son magistère, l'isole peu à peu d'une partie des forces vives de la science, même s'il n'en prend pas tout de suite conscience.

Pour restituer et discuter tous ces éléments, l'historiographie des sciences devait rendre possible l'ouverture à de nouvelles

42 - Claire Salomon-Bayet, *L'Institution de la science et l'expérience du vivant : Méthode et expérience à l'Académie royale des sciences 1666-1793* (Paris : Flammarion, 1978), 116.

dimensions, tout comme l'institution devait elle-même dépasser ses propres usages de l'histoire au profit de démarches problématisées et contextualisées, voire réflexives. Du côté des historiens, il ne devait plus s'agir uniquement de considérer les écrits des scientifiques, d'analyser les méthodes, mais, concomitamment, d'examiner l'ensemble des déterminants qui conditionnent la construction et la diffusion de la science dans le cadre d'une institution scientifique.

La démarche semble aller de soi dans le paysage historique actuel où les lieux, les pratiques, les objets et les imaginaires font partie intégrante, comme notre séminaire a pu en rendre compte, des problématiques actuelles en histoire des sciences à valeur égale avec l'étude des discours. Pourtant, il convient de rappeler que les horizons actuels de la recherche sont de facture récente. Dans les années quatre-vingt, la préhistoire française vit s'opposer partisans et adversaires de la *new archaeology*, certains dénonçant une intrusion illégitime des sciences sociales dans un monde où régnaient depuis plus d'un siècle archéologie et sciences naturelles. C'est à cette époque également que l'historiographie française des sciences semble découvrir, en même temps que paraissent des livres de grande influence⁴³, de nouvelles approches mises en œuvre, dans le monde anglophone et spécialement britannique, depuis une décennie sous la forme d'une étude sociale et anthropologique des sciences. Le temps semble alors venu de dépasser la « volonté explicite de la part des épistémologues de distinguer absolument les intérêts sociaux

43 - À simple titre d'exemples, proches des domaines d'analyse de notre séminaire, consulter : George W. Stocking, *Race, culture and evolution* (New York : Free Press, 1968), rééd. (Chicago : University of Chicago Press, 1982) ; Barry Barnes, Steven Shapin (dir.), *Natural order : Historical studies of scientific culture* (Beverly Hills – Londres : Sage, 1979) ; Dorinda Outram, *Georges Cuvier : Vocation, science and authority in post-revolutionary France* (Manchester : Manchester University Press, 1984) ; Robert M. Young, *Darwin's metaphor : Nature place in Victorian culture* (Cambridge : Cambridge University Press, 1985) ; Martin J. S. Rudwick, *The Great Devonian controversy : The shaping of scientific knowledge among gentlemanly specialists* (Chicago-Londres : The University of Chicago Press, 1985) ; Toby A. Appel, *The Cuvier-Geoffroy debate : French biology in the decades before Darwin* (New York – Oxford : Oxford University Press, 1987). En France, l'association Pandore « Techniques, sciences, sociétés » se fera porte-voix de certaines des études produites par l'école dite d'Édimbourg. Voir Michel Callon et Bruno Latour (dir.), *La Science telle qu'elle se fait : Anthologie de la sociologie des sciences de langue anglaise* (Paris : Pandore, 1982), nouvelle éd. (Paris : La Découverte, 1991) et Michel Callon et Bruno Latour (dir.), *Les Scientifiques et leurs alliés* (Paris : Pandore, 1985).

de la vérité scientifique, *même lorsque* les scientifiques, comme Pasteur, ne font pas cette distinction⁴⁴ ».

À partir des années quatre-vingt-dix débute ce qu'Antonella Romano appelle un « moment de refondation critique » ouvert par la réception des écrits de l'école d'Édimbourg et par « l'arrivée sur la pointe des pieds des historiens généralistes » :

« Une “nouvelle histoire des sciences” dessinait ainsi, au milieu des années 1990, une carte modifiée des chantiers d'avenir : sur les lieux institutionnels de la science – des ateliers de typographes aux salons et aux cours, des *coffee houses* aux arsenaux –, sur les pratiques savantes au moins autant que sur les concepts, sur les circulations, sans pour autant qu'elles fussent limitées à un simple processus de diffusion. Ces nouvelles manières de faire, en esquissant des feuilles de route différentes, accéléraient la crise du paradigme de la révolution scientifique entendue comme rupture épistémologique engendrée par des individualités exceptionnelles et centrée sur des objets de nature strictement intellectuelle⁴⁵. »

Ce mouvement a permis de considérablement renouveler l'histoire des institutions scientifiques en les historicisant. Celles-ci sont alors étudiées en tant que telles, mais aussi en tant qu'acteur contingent et contextualisé d'un jeu à multiples facteurs (intellectuels, sociaux, matériels, politiques ou autres) qui se combinent entre eux. Le Muséum devient alors pleinement un objet historique prenant en considération des dynamiques sociales, culturelles, matérielles s'exprimant et interagissant *intra* et *extra muros*, tout en n'étant pas réductible à celles-ci. Cette ambition renvoie le chercheur à la question de ses sources et spécialement à celle des archives.

44 - Bruno Latour, Philosophie contre sociologie des sciences : Une querelle enfin dépassée ?, *Le Débat*, 92 (1996), 155. Pour soutenir son point de vue, Latour prend l'exemple des jugements de Georges Canguilhem (1904-1995) à l'égard des théories d'Herbert Spencer (1820-1903). Il note que : « Canguilhem n'utilise contre Spencer les armes de la critique sociale que parce que Spencer *se trompe* et appartient à ce que, à la suite de Bachelard, il appelle la “science périmée”, la fausse science. Au contraire, lorsqu'il étudie Darwin et non plus Spencer, le même Canguilhem change *entièrement* ses catégories d'analyse et coupe *absolument* Darwin de son passé, de sa culture, de ses influences [...]. Darwin appartient à la “science sanctionnée” et qui ne peut donc être étudiée par l'historien social. Spencer appartient à la “science périmée”, déstituée, qui peut être ou, même, qui doit être expliquée par l'histoire, la sociologie, la psychopathologie. » (*Ibid.*, 156.)

45 - Antonella Romano, Fabriquer l'histoire des sciences modernes : Réflexion sur une discipline à l'ère de la mondialisation, *Annales. Histoire, sciences sociales*, 2 (2015), 389-390.

L'institution et ses archives : L'écheveau du Muséum

La difficulté de *pratiquer* les archives du Muséum est apparue, au fil des séances du séminaire, comme un point d'autant plus saillant que l'histoire des sciences s'est largement ouverte aux sources primaires afin de répondre à des interrogations entre science, cadre et conditions de construction des savoirs. L'historien des sciences semble alors reprendre enfin à son compte l'affirmation de Gabriel Monod (1844-1912), récemment rappelée par Yann Potin⁴⁶, que les archives peuvent être regardées comme « le véritable laboratoire de l'historien⁴⁷ ». Or, les archives ne sont pas *données* mais *construites*. Elles nécessitent une compréhension fine des processus conduisant des documents produits dans le quotidien d'une activité (papiers de scientifiques, documents institutionnels ou autres) à l'état de fonds archivistique ordonné. Comme le souligne Yann Potin, rares sont les historiens qui s'intéressent à la façon dont les fonds d'archives ont été constitués, considérant souvent que celle-ci est la part du technicien archiviste. Il s'agit pourtant de la façon dont les matériaux du « laboratoire » de l'historien sont rassemblés, constitués, agencés avant même qu'il les soumette à sa critique. Tout se passe comme si ces archives étaient « naturelles », non travaillées en amont :

« La pièce que joue l'écriture de l'histoire à partir du réservoir des archives est autant théâtrale que militaire : les opérations historiques se déroulent sur une scène dont les planches sont constituées par les archives, et dont la naturalité se doit d'être hors de question. Il en résulte une évidence décisive, mais en grande partie masquée par le travail du "laboratoire" lui-même : en aucun cas, les archives ne doivent avoir fait l'objet d'une "fabrique" préalable quelconque. Les archives constitueraient-elles ainsi non le socle mais, à l'inverse, l'angle mort de la fonction historiographique contemporaine, en tant que production et consommation d'un discours qui associe sans cesse le récit et la preuve, la narration à la démonstration ? Les historiens se méfient-ils assez de la part d'intervention des archivistes dans la fabrication de ce qui

46 - Yann Potin, L'historien en « ses » archives, in Christophe Granger (dir.), *À quoi pensent les historiens ? Faire de l'histoire au XXI^e siècle* (Paris : Autrement, 2013), 108.

47 - Gabriel Monod, Introduction : Du progrès des études historiques en France depuis le XVI^e siècle, *Revue historique*, 1 (1876), 33 : « Michelet cherchait à contenir son imagination en n'avanciant rien qu'il ne pût appuyer sur des textes, et il regardait les archives comme le véritable laboratoire de l'historien. »

deviendra “leurs” archives ? Selon le second article de la loi de 1979, les archivistes conservent les papiers en fonction de “leur intérêt historique”, ce qui suppose un pouvoir de divination d’autant plus difficile à mettre en œuvre que ces derniers doivent souvent agir seuls et dans l’urgence.

« Force est de constater que l’histoire des archives, en tant qu’institution, service ou fonction, comme en tant que séries documentaires héritées ou fabriquées, n’est pas un secteur très fréquenté ; s’il existe désormais les prémices d’une histoire architecturale des lieux et des bâtiments des archives, les fonds, et plus encore ceux qui les transmettent, promettent de belles recherches pour l’avenir⁴⁸. »

Comme ont pu l’exposer Édith Pirio et Yann Potin, les archives du Muséum national d’histoire naturelle forment un écheveau, tant au plan intellectuel que matériel, qui impose à l’historien d’en retrouver le long des détours des agencements successifs avant d’espérer pouvoir en faire son propre profit⁴⁹.

Jusqu’à la préparation des manifestations du centenaire de 1893, les archives ne sont pas constituées en tant que service ou fonds signalés au sein du Muséum. Les papiers des scientifiques et des chaires relèvent du secret des bureaux des professeurs, des services des collections et des laboratoires. Des manuscrits sont conservés à la bibliothèque du Jardin des plantes (titres de propriété, documents administratifs), mais souvent n’ont été versés que par le bon vouloir des familles et ayants droit de scientifiques. Les papiers Vaillant, du nom du botaniste Sébastien Vaillant (1669-1722), ou ceux du jardinier professeur André Thouin (1747-1824) forment ainsi des fonds majeurs de la bibliothèque tant l’activité de ces personnages a pu se confondre avec celle de l’institution elle-même. De même, en avril 1857 des manuscrits ont été acquis par le Muséum auprès de la famille Jussieu après le décès du botaniste Adrien de Jussieu (1797-1853), dernier représentant d’une famille de scientifiques qui s’est presque identifiée au Jardin du roi puis au Muséum à partir de 1709.

48 - Potin, *op. cit.* in n. 46, 116.

49 - Édith Pirio, Yann Potin, « Commémorer l’histoire ou constituer les archives ? Radiographie d’une dispersion (1893-1993) : Le sort des archives historiques de l’administration du Muséum d’histoire naturelle », jeudi 27 février 2020, séminaire « Muséum, objet d’histoire ». Les références archivistiques ci-après sont reprises de cette communication avec l’aimable autorisation de leurs auteurs.

Or, ces documents concernent certes la carrière des membres de la famille Jussieu et comportent de nombreuses pièces à caractère scientifique, mais aussi des documents plus administratifs relatifs à la création du Muséum (1790-1793). Finalement, du fait des positions des Jussieu dans l'établissement, ce qui aurait pu n'être qu'une entrée de papiers de scientifiques, dans la collection des manuscrits conservés par la bibliothèque, devient un fonds d'archives institutionnelles⁵⁰.

Les archives demeurent le lieu du secret et de l'administration, alors que les bibliothèques affichent l'image d'un service de la documentation, largement ouvert à la consultation. En 1878, Alphonse Milne-Edwards (1835-1900), lors d'un débat relatif aux archives de la faculté de médecine de Paris tenu entre les membres du comité de perfectionnement de l'enseignement supérieur de l'académie de Paris⁵¹, défend cette opposition de nature entre archives et bibliothèque :

« [...] les Archives sont un dépôt fermé au public conservant un caractère exclusivement administratif, destiné à recevoir les registres et documents statistiques n'intéressant que la Faculté, les procès-verbaux, les pièces de comptabilité, etc., et sans rapports directs avec les besoins des études, conséquemment, consultés à de très rares intervalles. Il considère, au contraire, comme devant être essentiellement accessibles, les documents se rapportant à la Science, à l'Histoire : c'est ce qui se fait au Muséum. Son avis serait donc que l'on confiât aux Archives ce qui n'est qu'Administration, en laissant à la Bibliothèque les pièces, manuscrits et documents historiques et scientifiques, à la disposition des travailleurs⁵². »

Cette « opposition entre ce qui relève du *secret* et ce qui relève du *public*, entre l'exceptionnellement accessible et le normalement diffusé⁵³ » va être d'autant plus marquée au Muséum que des bibliothécaires vont assurer la pérennité de ce principe. Jules

50 - Tout comme la bibliothèque du Muséum, nombre de bibliothèques d'universités et d'institutions scientifiques sont dans ce cas.

51 - En janvier 1877, la séparation en deux entités distinctes du service des archives et de la bibliothèque, placées respectivement sous la direction de l'archiviste-paléographe Paul Bataillard (1816-1894) et du D' Achille Chéreau (1817-1885) faisant office de bibliothécaire, a entraîné des difficultés lorsqu'il s'est agi de répartir les fonds documentaires entre les deux nouveaux services.

52 - Cité par Laurent Morelle, Qu'est-ce que les archives ? Un débat insolite au sein des facultés parisiennes en 1878, *La Gazette des archives*, 134-135 (1986), 197.

53 - *Ibid.*, 199.

Desnoyers (1800-1887) – beau-père de Milne-Edwards –, entre autres, fut à la fois un naturaliste et un archéologue reconnu, mais aussi le bibliothécaire de l'institution pendant un demi-siècle (1834-1884).

De leur côté, les documents non conservés dans les chaires et ceux relatifs à la gestion du Muséum, traités comme des archives courantes, s'entassaient dans les services en charge de l'administration. Dans la perspective du centenaire du Muséum de 1893, l'assemblée des professeurs décida d'affecter un local spécifique au deuxième étage de la maison Buffon et de confier au professeur Hamy le travail d'exploitation mémorielle des archives⁵⁴. Récemment élu à la chaire d'anthropologie, Hamy était un connaisseur et amateur d'archives, à titre privé un collectionneur d'autographes. Venu étudier la médecine à Paris en 1861, il avait pris l'habitude de fréquenter les Archives de l'Empire où il s'intéressait en particulier aux documents relatifs à sa ville natale de Boulogne-sur-Mer et au Boulonnais. Il a continué à fréquenter les archives pour se pencher sur l'histoire du Jardin du roi et celle du Muséum. Hamy présentait donc aux yeux de ses collègues de l'assemblée des professeurs tous les titres requis pour devenir le mémorialiste de l'institution. Il va se mettre au travail avec ardeur et selon un plan très personnel : « organiser avec plus de méthode les archives du Muséum proprement dit » c'est-à-dire en réorganisant des ensembles déjà constitués, « constituer un fonds d'archives du Jardin du Roi » en rassemblant et multipliant les copies de documents originaux présents dans divers dépôts.

Cette intrication entre pièces originales de provenances diverses et transcriptions est la caractéristique de ce qui va devenir à son tour le fonds Hamy à son décès. C'est aussi le trait commun d'autres versements moins imposants aux archives, à la bibliothèque. L'assemblée générale des professeurs du Muséum ayant appelé à la mobilisation documentaire générale, des documents antérieurs à 1831 seront remis aux archives de l'établissement (1^{er} novembre 1894), certains professeurs feront des dons. Parmi eux, Georges Pouchet (1833-1891) offre un mémoire des professeurs contre la nomination en l'an IX d'un directeur administra-

54 - Léon Bultingaire, Introduction, in Anne-Marie Bidal, Inventaire des archives du Muséum national d'histoire naturelle, première partie. Série A : Archives du Jardin du roi, *Archives du Muséum*, 11 (1934), 175-176.

tif mais aussi un mémoire de l'an XIII adressé par les professeurs à leur collègue Étienne de Lacépède en tant que grand chancelier de la Légion d'honneur. Édouard Bureau (1830-1918) offre deux copies faites par lui dans les papiers du géologue Louis Ramond de Carbonnières (1755-1827) concernant Antoine-Laurent de Jussieu (1748-1836). Ainsi se trouvent mêlés des documents inédits, arrivés entre les mains de Pouchet sans que l'on sache comment, et des copies.

Mais pour passer d'un ensemble documentaire à un fonds archivistique, il reste un pas majeur à accomplir. La nature hétérogène des documents tout comme l'absence d'idée de respect des fonds, qui s'est traduite par de multiples classements et reclassements selon des logiques particulières affranchies des conditions de production des pièces, ont conduit à des mises en ordre interdisant un traitement classique des pièces et ensembles. Ce n'est qu'en 1926 qu'un inventaire sommaire du fonds Hamy est réalisé et en 1934 qu'une archiviste-paléographe, Anne-Marie Bidal (1907-1954), chargée d'organiser les archives du Muséum, publie un premier inventaire des archives du Jardin du roi, soit 24 cartons couvrant la période allant de l'année 1618 au 10 juin 1793. Elle met alors en lumière l'enchevêtrement de documents de natures différentes, les transcriptions devenant à leur tour, par la grâce du versement et de l'inventaire, comme des originaux réitérés, le tout étant classé sous la forme de dossiers documentaires.

Entre 1934 et 1936, le Muséum va décider de bouleverser cet ordonnancement. Une première sollicitation pour que l'établissement verse ses archives, adressée par Henri Courteault (1869-1937), directeur des Archives nationales, était restée sans réponse. Mais, en avril 1934, le Muséum, par l'intermédiaire de son bibliothécaire en chef, Léon Bultingaire (1873-1951), finit par y donner suite, sous la pression, car il doit trouver une solution après le transfert dans les sous-sols de la bibliothèque « d'un grand nombre de dossiers conservés par l'administration⁵⁵ ». Georges Bourgin (1879-1958), secrétaire général des Archives nationales, se rend au Jardin des plantes pour estimer la nature et les volumes des documents appelés à intégrer la sous-série AJ15. Toutefois, le Muséum n'est pas prêt à se départir de l'essentiel de ses papiers.

55 - Lettre de Léon Bultingaire à Henri Courteault, 20 avril 1934 (Archives nationales, AB V^d 10, dossier 36).

Le 17 mai 1934, l'assemblée des professeurs donne l'autorisation du transfert aux Archives nationales d'une partie de ses documents comptables. Le transport des documents s'effectue au début du mois de juin avec les moyens du Muséum. En réalité, cet ensemble de 835 articles (567 registres et 268 liasses ou cartons entre juin et décembre 1934) ne comprend pas que de simples papiers comptables. S'y trouvent aussi des catalogues, annuels ou pluriannuels, relatifs aux mouvements des collections (acquisitions, prêts), aux instruments, au mobilier. Les échanges entre Bultingaire et Courteault qui accompagnent ce premier versement permettent de se rendre compte de l'absence de logique archivistique ou scientifique dans cette opération. Le bibliothécaire du Muséum cherche d'abord à dégager des espaces et privilégie le départ de pièces qui ne lui paraissent que strictement administratives et financières, lots au sein desquels il retire tel ou tel document intéressant à garder. C'est ainsi qu'il décide de conserver, au motif de « son intérêt historique », l'un des registres des traitements et salaires parce qu'il couvre la première quinzaine de vendémiaire an IV à messidor an IV⁵⁶. Concomitamment, les Archives nationales retournent au Muséum de nombreux registres comptables récents « versés à tort en même temps que les dossiers et registres d'archives⁵⁷ ».

La préparation au Muséum des manifestations du tricentenaire⁵⁸ va accroître la confusion intellectuelle et matérielle, la dispersion des documents. En février 1935, le bibliothécaire sollicite le retour temporaire au Muséum des dossiers individuels du personnel⁵⁹. En fin d'année, il propose aux Archives nationales de détruire les documents comptables antérieurs à 1915 « puisque l'administration n'est tenue de conserver que les pièces relatives aux vingt dernières années⁶⁰ ». Effectivement, un document des Archives nationales dresse la liste des destructions à opérer sur proposition des archivistes en charge du traitement du fonds et après accord du bibliothécaire du Muséum. À côté de pièces

56 - Bordereau de Léon Bultingaire, 4 décembre 1934 (Archives nationales, AB XLVI 35).

57 - Reçu de Léon Bultingaire, 7 décembre 1934 (Archives nationales, AB XLVI 35).

58 - Le professeur Louis Roule, assisté de Léon Bultingaire, est chargé d'organiser l'exposition du tricentenaire de 1935 qui est l'occasion de présenter un grand nombre des pièces maîtresses des archives du temps du Jardin du roi, même si l'exposition déborde largement sur les XIX^e et XX^e siècles.

59 - Lettre de Léon Bultingaire à Henri Courteault, 28 février 1935 (Archives nationales, AB V^d 10, dossier 36).

60 - Lettre de Léon Bultingaire à Georges Bourgin, 26 novembre 1935 (Archives nationales, AB V^d 10, dossier 36).

d'essence financière (carnets de comptes, justificatifs divers par exemple), le bordereau signale des catalogues liés aux collections (entrées, sorties, prêts) ou aux instruments, sur la période 1864-1922. La correspondance des années suivantes entre le Muséum et les Archives nationales illustre l'enchevêtrement archivistique : certains dossiers de personnels semblent s'être égarés entre les deux institutions, les procès-verbaux des assemblées des professeurs se trouvent partagés alors qu'ils n'avaient pas été évoqués en tant que tels dans les bordereaux de versement et que le Muséum souhaitait les conserver⁶¹. Si le Muséum envisage le retour de ces documents, il n'en est pas question pour les Archives nationales parce que le cadre juridique de gestion des archives de l'État a changé et qu'un décret interministériel du 21 juillet 1936 prescrit « le versement aux Archives nationales ou départementales des dossiers, registres et pièces concernant les affaires traitées par les administrations, services et établissements de l'État ». Le fonds Muséum va se trouver dès lors gelé entre ses deux parties, l'une au Muséum et l'autre aux Archives nationales (55 mètres linéaires qui couvrent la période 1626-1936) où, comme le souligne Armelle Le Goff, autrice de la notice de présentation du fonds, « des cotes ont alors été laissées vacantes pour pouvoir intégrer un certain nombre de liasses restées sur place » :

« Le chercheur doit donc s'attendre à d'heureuses surprises, mais aussi à des déceptions. Par ailleurs, ce fonds est incomplet et de nombreux documents d'archives sont restés à la bibliothèque du Muséum où ils ont depuis été recotés et forme le fonds AM 1-637⁶². »

Depuis lors, aucun autre versement du Muséum aux Archives nationales n'a été enregistré. La bibliothèque centrale est demeurée le lieu de dépôt des archives considérées comme historiques. Des dons de professeurs ou des transferts internes ont permis d'accroître ces fonds, parfois mal documentés ou contextualisés. Au début des années 2000, après la réforme statutaire de l'établissement et le regroupement de la quasi-totalité des bibliothèques des anciens laboratoires – et donc de leurs fonds –, la

61 - Les procès-verbaux des assemblées des professeurs des années 1900 à 1931 sont aux Archives nationales, ceux des autres années étant au Muséum. Lettre de Léon Bultingaire à Pierre Caillet, 28 mai 1937 (Archives nationales, AB XLVII, 35).

62 - Armelle Le Goff, sous-série AJ/15 « Muséum d'histoire naturelle ». Voir : http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan/chan/pdf/sm/AJ15_2007.pdf

fonction de gestion des archives courantes et intermédiaires, à l'échelle de tout le Muséum, a été reconnue et confiée à la bibliothèque centrale. Depuis, la mission de gestion des archives n'a fait que se développer et se professionnaliser en termes de collecte, traitement, signalement et communication.

Conclusion

S'il convenait de tirer un bilan décennal d'activité du séminaire « Muséum, objet d'histoire », quelques traits pourraient être esquissés, tous revenant en définitive à faire office de miroir d'un état actuel de l'historiographie des sciences, y compris dans ses voies plus exploratoires.

Le pari d'une histoire sur la longue durée au prisme d'une institution scientifique pluriséculaire se révèle finalement peu contraint. Il permet d'interroger la science certes en un lieu focal, mais en des champs, des expressions, des acteurs, des époques divers. L'institution naturaliste est par définition une fenêtre sur la diversité du monde, qu'elle inscrit dans l'espace et l'épaisseur du temps aux sens typologique (classification), chronologique (stratigraphie) et généalogique (évolution). De ce point de vue, elle représente un monde ouvert et dynamique permettant des approches situées à des échelles différentes (individu-communauté, laboratoire-terrain, spécimen-collection, science-savoirs, conservation-exposition, collecte-collection, etc.). Mais elle est aussi un agent interagissant avec le contexte social, politique, voire économique de son temps, qui permet d'en faire un objet commun pour les historiens des sciences et les historiens.

En complément de l'étude des discours et magistères scientifiques fondée sur les œuvres, l'historiographie mobilise aujourd'hui usuellement des matériaux qui ressortissent à une histoire matérielle des sciences. Celle-ci se trouve au confluent de la muséologie, de l'histoire de l'art, de l'archivistique. L'archive devient alors une source majeure qui, dans le cas du Muséum et comme nous l'avons vu précédemment, constitue en soi une problématique qui éclaire les liens entre un établissement, ses représentations, ses réseaux, ses acteurs.

Concernant ces derniers, de nouvelles interrogations se font jour et qu'il convient de considérer. Il ne s'agit plus d'accepter de

jouer le jeu de l'institution, avec le professeur titulaire de chaire érigé en tant que fin et principe de la science en ces lieux, mais de dépasser cette construction pour rechercher plus finement les actions des uns et des autres. Ceci revient à embrasser d'un même regard tous ceux qui contribuent à *faire* l'institution (du professeur au garde bosquet, de l'aide-naturaliste à la chaisière, du préparateur au jardinier, etc.) dans son quotidien le plus prosaïque, mais aussi dans les formes propres de leur contribution à l'élaboration de la science. Mettre au jour les rôles respectifs des uns et des autres conduira sans doute, tout en évitant de trop naturaliser et relativiser la science, à lorgner un peu plus du côté d'une anthropologie des savoirs, d'une histoire des savoirs⁶³ ; deux champs propices, tout comme le fait déjà l'histoire, à seconder l'histoire et l'épistémologie des sciences.

63 - Jean-François Bert et Jérôme Lamy envisagent les savoirs « comme des contenus objectifs, matérialisés, sur des supports particuliers ». Ces savoirs « peuvent être techniques, artistiques, corporels, érudits, experts, amateurs, officiels ou non, universels ou locaux » et permettent de penser « la banalité des pratiques savantes ». Jean-François Bert et Jérôme Lamy, *Voir les savoirs : Lieux, objets et gestes de la science* (Paris : Anamosa, 2021), 10.